

Clémentine DELPRAT

De: WAYMEL PASCAL <pascal.waymel122@gmail.com>
Envoyé: vendredi 29 septembre 2023 19:14
À: enquete-publique
Cc: LIORAN Copro ALAGNON
Objet: Avis au PLU secteur Gare / Copropriété Alagnon Gare

COPROPRORIÉTÉ ALAGNON GARE
1 Allée du Cheylat
15300 LE LIORAN
www.copropriete.alagnon.gare.com



Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

Nous sommes les co-Présidents de la petite Copropriété qui se situe face à la gare du Lioran.

Celle-ci est composée de 31 copropriétaires et se trouve dans la zone classée au Bâtiment de France.

Nous vous communiquons ci-dessous nos observations pour le Plan local d'urbanisme.

Elles concernent principalement le quartier de la gare et le secteur du Lioran Village. (Secteur UA-UC-NS)

Concernant l'accès de la gare :

Nous observons quotidiennement les difficultés des automobilistes et des voyageurs pour circuler ou stationner.

L'impasse de l'allée du Cheylat qui est en sens unique et couramment empruntée par les véhicules en prenant le sens interdit.

Cette situation présente une dangerosité pour les piétons et les autres automobilistes qui descendent dans le bon sens de circulation de l'impasse.

La création d'un rond-point face à la gare et la route nationale 122 favoriserait les connexions pour un meilleur accès à la gare et à notre copropriété .

Il assurerait une continuité de la circulation quel que soit le mode de déplacement entre l'impasse du Cheylat, la route Nationale et la gare. Il imposerait aussi une meilleure régularisation de la circulation et réduirait la vitesse excessive des véhicules circulant sur la route Nationale .

Une refonte de la signalisation au sol et aérienne serait également un complément de ce projet pour sensibiliser les véhicules à ne pas couper la ligne continue devant la gare ou commettre toutes autres infractions.

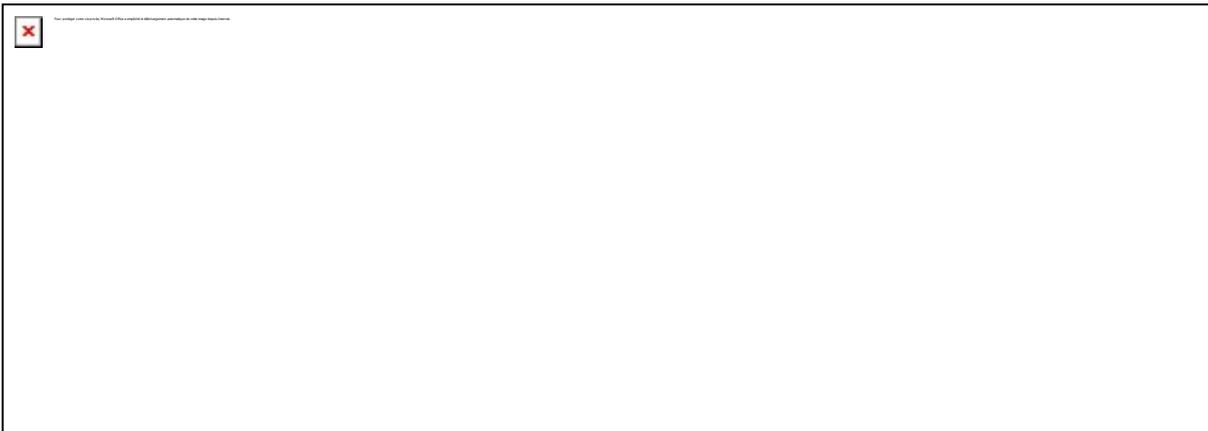
Ce projet de rond point permettrait aussi :

- La création d'une zone de stationnement en bordure de la RN 122 pour la pose et le retrait des chaînes à neige des véhicules
- La réalisation d'un espace de stockage de la neige lors du déneigement.

- La création d'un parking pour les voitures qui récupère les voyageurs de la gare et des navettes de la station.
- La création d'un nouveau pont pour passer l'Alagnon et rejoindre la gare puis éventuellement une prolongation de cette route pour rejoindre l'ex chantier du grand phénix et désenclaver la route Nationale qui traverse la Station du Lioran lors de la fermeture du tunnel.
- La création d'un cheminement piéton entre la gare, le font d'alagnon et le cœur de la station.
- Assurer et optimiser la remontée mécanique de la piste de ski de la gare.

Quant à l'environnement , un élagage des arbres sur l'ensemble du secteur gare et des parcelles avoisinantes s'avèrent nécessaire car aucun entretien apparent depuis plus de 20 ans. Cela apporterait une bonne homogénéité des lieux et un entretien du secteur arboré existant afin de préserver correctement l'espace paysager.

Réaménagement de la "dent creuse " et du Lioran Village (Parcelle 151 Feuille ABO1) :



Sur cette parcelle voisine de notre copropriété , s'élevait un grand Hôtel datant des années 1900. Sa démolition à eu lieu en 2010. Cette zone cadastrale (151) est comme notre copropriété en zone classée bâtiment de France et n'à jamais fait l'objet d'une nouvelle reconstruction.

Ce qui est surprenant puisque celle- ci devait l'objet d'une reconstruction à l'identique dans les 10 ans de la démolition..

Elle est aujourd'hui à l'abandon présentant un pollution visuelle pour tout le quartier de la gare et des abords de l'allée du Cheylat .

Il serait souhaitable d'aménager cette parcelle sous différentes forme (stationnement , aménagement paysager , reconstruction d'un bâtiment des services , zone de stockage etc)

Le Lioran Village et le secteur de la gare "porte d'entrée" de la station sont des acteurs principaux pour tous les voyageurs et les visiteurs.

Un réaménagement de cet environnement serait ainsi mieux représenter l'entrée de la Station du Lioran. Elle serait aussi la vitrine de notre station.

La présence d'un bureau du syndicat d'initiative serait un plus et apporterait un réel complément d'informations à tous les personnes de passage.

L'idée serait de dynamiser et de faire revivre le lioran Village en favorisant les commerces et les services de proximité.

Les ordures ménagères :

Seule la présence d'un conteneur enterré face à la gare recueille toutes les ordures ménagères sans aucune possibilité de tri !

On y trouve de tout ! (vélos, gravats, encombrants diverses..)

Une réorganisation et un nouvel aménagement des déchets est une priorité pour le secteur du quartier de la gare.

Pour ce qui concerne les autres secteurs du PLU , la copropriété s'associe aux remarques générales et observations émises le 15 septembre 2023 par Madame Villanueva.

En vous remerciant pour l'attention particulière que vous pourriez apporter à ce courriel, nous vous demandons de croire, Monsieur le Commissaire enquêteur, en nos sincères salutations.

Mr WAYMEL et Mr BORELLI